



Immeuble Old-East, Place de l'Indépendance, B.P. 6899 - Bujumbura  
Tél. : (257) 212867 Fax : (257) 212868 E-mail: publicinformation@un.org



## Distribution de vivres à Muyinga

Photo Martine Perret

### Sommaire

#### Reportage

- Atelier régional des instances de régulation des médias dans la région des Grands Lacs

#### Événement

- Distribution des vivres dans la Province de Muyinga

#### Profil

- "LE DOYEN" : Chrijns L. Hendrik

#### Vie de la Mission

- Visite de M. Satti à Ngozi et Muyinga

#### Espace-Partenaires

- UNESCO: Tournoi national de tennis pour les jeunes

#### Conférence de Presse

- "J'ai cessé d'avoir peur pour le Burundi" déclare l'Ambassadeur Mamadou BAH

## Atelier « Les Femmes et les Elections »

Le 18 et le 19 janvier 2005, l'ONUB, Search for Common Ground et le Centre de Paix pour les Femmes ont organisé un atelier avec pour thème « Les Femmes et les Elections » dans les provinces de Makamba, Bururi et Rutana. Le but de cet atelier était d'informer et de sensibiliser les participants sur le processus électoral et la Constitution ainsi que d'encourager les participants à élire des femmes et à ce qu'elles se présentent aux élections.



Photo Judith Schuler

Séance de sensibilisation

Plus de 350 participants, surtout des femmes leaders des différentes associations ainsi que de l'administration, ont participé à ces ateliers dans les différentes provinces.

Après l'ouverture officielle par des représentants de Search for Common Ground, de l'ONUB ainsi que d'un représentant de l'administration provinciale, la Section électorale du bureau régional de Makamba a présenté tout le processus électoral ; le cadre juridique ainsi que les différentes étapes du processus.

L'après-midi, les députés du Parlement, membres de la Synergie des Partenaires pour la Promotion des Droits de la Femme qui y participaient ont expliqué

le contenu de la Constitution. Elles ont passé en revue les dispositions essentielles concernant les droits de l'homme, les institutions qui sont concernées par les élections et les dispositions qui traitent particulièrement du droit de la femme.

Le dernier sujet traité le premier jour de l'atelier était le comportement à adopter pendant la période électorale. Search for Common Ground a exposé dans une séance interactive comment amener les gens à avoir confiance dans les candidats, d'où viennent les peurs d'élire des femmes et de se faire élire etc...

Selon Pascasie Nkinahamira, Députée à l'Assemblée Nationale et Président de la Commission de Rapatriement, de Réinsertion et de Réhabilitation des Sinistrés, l'atelier était organisé à un moment crucial ; les femmes doivent savoir qu'elles ont le devoir d'élire et le droit de se faire élire. Il faut sensibiliser les femmes leaders pour qu'à leur tour elles propagent le message. La participation des chefs de secteurs était décisive pour briser le tabou de l'élection des femmes dans les collines, zones et communes. Dans le passé, la

majorité des femmes des zones rurales ne sont pas allées voter ou ont donné la procuration à leur mari.

Le mercredi matin, les participants ont travaillé en groupes par communes afin d'établir un calendrier pour la restitution dans les différentes communes. Après une séance d'information avec leur propre administration, les groupes planifient des séances dans les zones et sur les collines.

Les participants qui ont tous apprécié le contenu de la formation, sont tous repartis dans leurs zones, avec promesse de répandre dans leurs communes et entourages le contenu appris.

**Judith Schuler, PIO Makamba**

## Distribution des vivres dans la Province de Muyinga



Photo Martine Perret

La distribution des vivres par le PAM à Muyinga

Vendredi 21 janvier 2005. Onze heures quarante minutes. L'hélicoptère de l'Opération des Nations Unies au Burundi s'appête à décoller du chef-lieu de la province Muyinga quand soudain, une pluie de grêle s'abat sur la zone, immobilisant l'appareil au sol. Plus loin, le ciel est bleu et le soleil brille de tout son éclat. Un caprice de plus des éléments qui se déchaînent sur le nord du Burundi depuis plusieurs mois, causant la plus grave crise alimentaire que le pays ait connue depuis des décennies.

Vendredi, c'est le jour du marché à Gasorwe, et pourtant, il n'y a presque rien. Les gens vont jeter un coup d'œil et s'en retournent sans rien dire. « C'est comme ça depuis des mois », lance une vieille femme. Depuis que le climat a commencé ses caprices, que la mosaïque s'est attaquée au manioc et que la colocale a disparu.

Bwasare est la zone de la commune Gasorwe la plus touchée par l'insécurité alimentaire, à côté d'autres zones des communes Buhinyuza, Mwakiro et Giteranyi. C'est dans cette première que le PAM a choisi de distribuer son aide alimentaire pour la deuxième fois consécutive en l'espace de 4 mois parce que « on attendait une récolte de patates douces qui n'est pas venue à cause des perturbations hydriques », a expliqué Guillaume Foliot du PAM.

Ce sont des hommes et des femmes sereins et bien alignés qui ont accueilli, le sourire aux lèvres, les camions du PAM remplis de sacs de haricots et de grains de maïs ainsi que de bidons d'huile. Bien sûr, de nombreuses autres personnes étaient venues assister à la distribution et regardaient avec envie les heureux bénéficiaires de cette manne. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas

contents du tout car selon les propos de certains, ils n'avaient pas été inscrits sur les listes des bénéficiaires alors qu'ils le méritaient. Comme cette vieille femme qui égrenait en Kirundi le chapelet de ses malheurs à des soldats éthiopiens de l'ONUB qui la regardaient les

yeux écarquillés. La pauvre croyait qu'ils pouvaient faire quelque chose pour qu'elle se retrouve parmi les bénéficiaires.

Ces personnes se plaignaient que le ciblage avait été mal fait par les responsables administratifs à la base accusant ceux-ci de favoriser leurs proches et de monnayer l'inscription à la liste de bénéficiaires.

Faux ! rétorque le chef de zone car « il y a une séance de validation publique de ces listes à laquelle ceux qui ont été inscrits aussi bien que ceux qui ne l'ont pas été sont invités et c'est à ce moment-là qu'il faut dénoncer les irrégularités constatées ».



Photo Martine Perret

Un heureux bénéficiaire

L'administrateur de la commune Gasorwe situe le problème ailleurs : « Le PAM devrait augmenter le nombre de bénéficiaires ». Mais pour Guillaume Foliot, seuls les personnes vulnérables sont bénéficiaires de cette aide et elles ont été évaluées à 1/3 de la population de cette zone.

Ainsi, 85 tonnes de vivres composées de grains de maïs, du haricot et d'huile ont été distribuées à environ 10 000 personnes. La ration était de 31,275 kgs de maïs ; 9,375 kgs de haricot et 1,5 kgs d'huile par personne et pour 15 jours. Après les 15 jours, une équipe du PAM ou de CARE -qui est un partenaire d'exécution du PAM- passera dans la zone pour une action de monitoring post-distribution visant à mesurer l'impact de cette distribution sur la situation alimentaire de la contrée.

Mais 15 jours, c'est bien peu pour une population qui attend la première récolte au mois de juin si le climat se montre plus clément. De l'avis de l'administrateur, « oui, les rations maintenant parce que les gens ont faim, mais dans les prochains jours, il faut donner des semences ».

La FAO aidée de la Banque Mondiale est à l'œuvre et, d'après le PAM, des semences vont être bientôt distribuées pour la saison B (mi-février jusqu'à mi-mars) et le PAM se chargera de la distribution des rations de protection de ces semences. En plus, des centres semenciers de Giteranyi encadrés par la DPAE et CARE procèdent à la multiplication de la semence de manioc résistant à la mosaïque.

Des mesures ont été prises, d'autres sont envisagées par l'administration provinciale pour améliorer la situation alimentaire de la province. C'est notamment l'interdiction de vendre hors de Muyinga les denrées alimentaires produites dans la province sous peine de sanctions sévères ; le reboisement des pentes de la région du Bugesera ainsi que l'irrigation des terres de la commune Giteranyi à partir d'un lac se trouvant à proximité de la commune.

Avec 70 000 tonnes de vivres distribuées par an sur tout le territoire burundais, soit 6 000 tonnes par mois pour 600 000 personnes, sans oublier que cette ration est passée à 8 000 tonnes par mois avec la crise du nord, le PAM fait de son mieux pour contribuer à l'allègement des souffrances des populations.

**Michel Rwamo**

## Réinsertion des ex-enfants soldats à Ruyigi : « Tout se passe bien ! »



Photo Isabelle ABRIC

Des ex-enfants soldats démobilisés et M. Emile NTAMPERA, le Coordonnateur des activités de réintégration ausein de SOPRAD.

« J'ai été très content de rentrer, car j'étais très fatigué. Il n'y avait pas de salaire... Pas même dix francs ! »

Jean, 17 ans, s'exprime dans des termes simples mais teintés de regret et d'amertume quand il replonge dans son passé d'enfant soldat. Il n'a pas besoin de se creuser les méninges pour se rappeler des durs moments qu'il a passés « là-bas », car cela ne fait que quelques mois qu'il a remis « treillis » et armes.

Onze mois pour être précis, après deux années en guenilles faites d'un short vert genre tenue d'exercice et d'une veste « tache-tache », à courir monts et vallées, ses épaules de gamin de 15 ans pliant sous le poids de sacs de munitions et autres engins de la mort. Car, il n'avait que 15 ans lorsqu'il est entré comme porteur aux FAB. Non pas de sa propre volonté... « Les militaires venaient nous chercher à la maison », nous dit-il.

Quand on lui demande s'il s'est battu, il acquiesce et son regard se trouble. Sans doute le souvenir de la peur qui le tenaillait à ces moments-là. Et il marmonne : « Nous nous sommes battus en mai 2003 ».

Tout cela, heureusement, n'est plus qu'un mauvais souvenir depuis le 14 février 2004 quand « ils sont venus nous dire que nous allions rentrer chez nous ». « Nous », c'est Jean et tous les autres porteurs qui n'avaient

pas 18 ans, ainsi que les gardiens de la paix qui servaient dans le secteur.

Aujourd'hui, Jean avec 7 autres ex-enfants soldats apprennent la mécanique et ce, grâce à l'UNICEF et l'ONG Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et du Développement (SOPRAD) attachée au diocèse de Ruyigi et le point focal pour l'UNICEF et la

Structure Nationale s'occupant des Enfants Soldats (SNES).

Mais pour en arriver là, tout un processus a été suivi. « Avant de recevoir l'enfant, nous préparons les familles et toute la communauté », nous explique Emile Ntampera, Coordonnateur des activités de réintégration des enfants soldats au sein de SOPRAD. Cette mobilisation des communautés est faite par les responsables administratifs à la base, les leaders communautaires et les comités collinaires de développement. Ensuite, la SOPRAD reçoit les listes des enfants à démobiliser ainsi que les noms des parents de ces enfants. C'est alors que l'ONG reçoit ces enfants pour les rendre à leurs familles.

« Le premier jour, nous explique M. Ntampera, ils reçoivent une aide alimentaire et des habits. Puis nous échangeons avec l'enfant et ses parents pour identifier les besoins et nous intervenons à la mesure de notre budget ». Le choix se porte sur un projet générateur de revenus ou simplement le retour à l'école pour ceux encore en âge de scolarisation. Les besoins sont également d'ordre alimentaire ou de réhabilitation de la maison familiale si elle est détruite.

Mission réussie jusqu'à présent car sur les 276 enfants démobilisés (dont 18 filles) de la première phase (de

novembre 2003 à juin 2004), 15 sont à l'école ; 15 terminent une formation en couture ; 108 s'adonnent à l'élevage ; 14 font le sciage du bois ; 8 font la menuiserie ; 8 autres la mécanique, deux font la maçonnerie et 65 ont reçu des vélos pour effectuer le transport rémunéré.

Quant aux 122 (dont 3 filles) de la deuxième phase (à partir de fin décembre 2004), 56 sont à l'école. « Les autres ont demandé à être appuyés en élevage et petit commerce, ce que nous sommes en train de préparer », nous dit Emile Ntampera.

Seul incident rapidement résolu, au cours de la deuxième phase, 4 enfants qui venaient d'arriver et « qui n'avaient pas compris l'approche du projet » selon M. Ntampera, ont exigé de recevoir 20 000 francs cash du premier mois alors que cet argent est donné en services. Ils ont vite compris après des séances d'explications sociales comme l'ONG en tient régulièrement sur des thèmes variés comme le retour à la paix, la résolution pacifique des conflits, etc.

Jean se déclare très satisfait de l'accueil que lui ont réservé sa famille et ses voisins. Il se dit confiant quant à son avenir. Avec le certificat qu'on va lui décerner au terme des six mois de formation en mécanique, il se dit prêt à affronter la vie mais demande un coup de pouce supplémentaire pour l'obtention d'un travail.

Louis, lui, est un démobilisé, mais pas de la catégorie des enfants soldats. Il a été candidat volontaire à la démobilisation des membres des Forces Armées Burundaises (FAB). A 25 ans, il pense que rien n'est encore perdu pour lui et attend impatiemment l'aide promise pour véritablement commencer une nouvelle vie. La nouvelle vie, il l'a déjà commencée avec son « boulot » dans un restaurant du coin.

Michel Rwamo

## Visite de Nureldin Satti à Ngozi et Muyinga

**L**e Représentant Spécial adjoint du Secrétaire des Nations Unies au Burundi, M. Nureldin Satti a effectué une visite de travail aux bureaux régionaux de l'ONUB de Ngozi et Muyinga le mercredi 22 décembre 2004.

L'objectif de la visite de M.Satti qui est chargé de la supervision des bureaux régionaux de l'ONUB était d'établir des relations de travail et d'assurer le suivi de la visite de Mme Mc Askie..

Les chefs de sections du bureau de Ngozi ont présenté leur travail, les défis auxquels ils font face et les réussites déjà enregistrées.

Le chef de la section électorale s'est félicité de la réussite de l'opération d'inscription des électeurs dans les trois provinces sous la responsabilité de ce bureau à savoir Ngozi, Kayanza et Kirundo où la population électorale ciblée s'est fait inscrire à plus de 90%. Il a fait savoir que le défi à relever est la sensibilisation pour des candidatures féminines au niveau des collines.

Le représentant de la section des droits humains a indiqué que sa section était préparée à faire de son mieux pour que des abus liés à la période électorale n'aient pas lieu.

Le chef de la section des affaires civiles et l'Etat de Droit a fait savoir que de par les contacts déjà menés auprès de la population locale, celle-ci est fatiguée de la guerre et voudrait que le processus de paix avance plus rapidement.

Le chef de la Section CIVPOL a indiqué que sa section assiste en conseillant les forces de l'ordre locales et collabore étroitement avec l'Unité électorale pour aider à la préparation de la sécurisation du processus électoral. Des conseils provinciaux de sécurisation des élections vont bientôt être mis en place dans les trois provinces. La section constate néanmoins « un manque crucial d'infrastructures pour assurer le minimum des droits humains » au niveau des services de sécurité et la justice locale.

Les observateurs militaires ont signifié que la situation sécuritaire est généralement bonne en province de Ngozi sauf quelques cas de banditisme observés çà et là. Ils ne constatent pas de violation de cessez-le-feu.

Après sa visite du contingent népalais déployé à Ngozi, M. Satti s'est envolé pour Muyinga où il a été accueilli par le personnel de ce bureau régional et le conseiller principal du gouverneur de la province. Ce dernier, après avoir donné un bref aperçu global de la situation de la province, a parlé de l'insécurité alimentaire que connaît cette province. Tout comme à Ngozi où la question avait été

également soulevée, la réponse de M.Satti a été que l'ONUB est sensible à cette préoccupation et qu'une mission inter-agences était à pied d'œuvre pour évaluer la situation et



De droite à gauche : M. Nureldin SATTI, M. André, le Commissaire Diallo

qu'une réponse appropriée lui serait apportée. La mission a eu lieu le 22 décembre 2004 et a passé deux jours en province Kirundo.

C'est dans le souci de mieux connaître la situation humanitaire de cette province que Nureldin Satti a eu un entretien avec des représentants d'ONGs oeuvrant à Muyinga, qui sont largement revenus sur cette insécurité alimentaire. Ils ont également signalé l'augmentation des cas de violences sexuelles (44 cas de juillet à décembre 2004).

Au cours de l'entretien qu'il a eu avec le conseiller principal du gouverneur, M. Satti lui a assuré que l'ONUB respectait les us et coutumes du pays et a promis que la règle de l' « intolérance zéro » serait appliquée en cas de violation de ceux-ci

Dans l'entretien qu'il a eu avec le personnel de l'ONUB déployé à Muyinga, il est largement revenu sur cette règle, rappelant que le code de conduite doit être scrupuleusement respecté. Au nom de la Représentante du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, il les a invités à plus de vigilance dans des termes très clairs : « Faites très attention à ce que vous faites, où vous allez, avec qui vous allez. Faites très très attention » ! a-t-il martelé.

Il leur a rappelé la lourde tâche qui leur revient et les a exhortés à développer et entretenir des relations de confiance avec la population locale, des relations que le conseiller du gouverneur n'avait pas manqué d'apprécier au cours de l'entretien avec ses visiteurs.

Michel RWAMO

## Le point sur l'opération de démobilisation

La conférence de presse hebdomadaire de l'ONUB tenue le 23 décembre 2004 était animée par Isabelle Abric, porte-parole de l'ONUB. Le Secrétaire exécutif de la CNDRR et le chef de l'Unité DDR à l'ONUB étaient présents pour faire le point de l'opération de démobilisation lancée le 2 décembre.

Isabelle Abric a commencé par porter à la connaissance de la presse de la suspension de leurs fonctions de deux soldats de l'ONUB qui servaient à Muyinga, suite aux allégations d'inconduite sexuelle portées contre eux. Elle a ensuite fait savoir que la section des droits humains de l'ONUB enquêtait sur deux cas de torture à mort de deux mineurs perpétrée le 3 décembre à Mubone en province de Bujumbura rural; ainsi que le meurtre d'un couple le 11 décembre. Elle en a profité pour demander à tous les groupes armés de respecter les droits de la personne humaine et le droit humanitaire international.

A la question de savoir la suite que l'ONUB réservait à des soldats qui ont été rapatriés mais qui ont laissé des enfants au Burundi, la porte-parole de l'ONUB a répondu que s'il y a eu des abus qui ont été commis, la règle de la « tolérance zéro » sera appliquée à quiconque s'en serait rendu coupable. Elle a cependant rappelé la nécessité pour quiconque aurait subi ces abus de porter plainte pour que les poursuites soient enclenchées.

Le secrétaire exécutif de la Commission Nationale chargée de la Démobilisation, de la Réinsertion et de la Réintégration des combattants, Général Hicuburundi

Libère a ensuite pris la parole pour faire le bilan de l'opération de démobilisation commencée en début du mois de décembre. Il a annoncé que l'opération se déroulait bien jusqu'ici, que 1 682 démobilisés allaient fêter Noël et le Nouvel An 2005 en famille. Sur cet effectif, a-t-il ajouté, 589 ont transité par le centre de démobilisation de Muramvya, et 1 093 par celui de Randa, et tous ces démobilisés étaient des volontaires provenant des Forces Armées Burundaises et des Partis et Mouvements Politiques Armés. Cela, a souligné Général

démobilisation de Gitega. Parmi eux, 350 ont été déjà remis aux agences d'encadrement travaillant pour le compte de la Structure Nationale Enfants Soldats de l'UNICEF.

« En ce qui concerne le suivi des démobilisés », a souligné M. Hicuburundi, « le Secrétariat Exécutif - CNDRR a dix bureaux provinciaux déjà fonctionnels et seront augmentés selon la nécessité ». « Dès que dans chaque commune il y aura 20 démobilisés, ils éliront un point focal communal qui pourra être un démobilisé ou non et qui servira de courroie de transmission avec les bureaux provinciaux » a-t-il ajouté.

M. Hicuburundi a en outre exprimé sa conviction qu'au rythme où va l'opération, « nous réussirons notre mission dans les délais impartis », sachant que le programme s'étendra sur 4 ans.

Il a terminé en annonçant que le SE-CNDRR avait décidé de marquer une pause dans les opérations de démobilisation du 23 décembre 2004 au 4 janvier 2005 pour évaluer la

première phase et faire les ajustements nécessaires.

Le chef de la section DDR de l'ONUB, le colonel Mbaye Faye a pris la parole pour féliciter la CNDRR pour le travail déjà accompli, qualifiant le processus DDR au Burundi d'exemplaire et se réjouissant du rythme adopté ainsi que la pause décidée pour évaluation, car selon lui, « il ne faut pas confondre vitesse et précipitation », mais demandant en même temps de maintenir l'allure dès la reprise de l'opération en début du mois de janvier.

Michel RWAMO



De gauche à droite : le Colonel MBAYE Faye, le Général HICUBURUNDI

Hicuburundi Libère, est une façon de montrer que toutes les parties prenantes adhèrent au processus de paix en général et au programme national de démobilisation, de réinsertion et de réintégration en particulier, notant par la même occasion que les démobilisés avaient fait preuve d'un bon comportement d'une manière générale dans les différentes phases du processus de démobilisation.

Il a également fait savoir aux journalistes présents qu'au total 618 enfants soldats ont été retirés des zones de rassemblement et transitaient dans le centre de

## « 2005 devrait être une année de sortie de crise... »

déclare l'Ambassadeur Nureldin Satti

« L'année 2005 devrait être une année de sortie de crise... et le véritable couronnement de ce long processus commencé à Arusha, parce que c'est pendant cette année 2005 que les grands chantiers, qui ont été commencés, devraient être plus ou moins terminés ».

M. Nureldin Satti, Adjoint Principal au Représentant Spécial du Secrétaire Général au Burundi s'exprimait dans ces termes ce 30 décembre 2004 au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'ONUB.

Il a saisi cette occasion pour féliciter la presse nationale au nom de l'ONUB pour son rôle d'information et d'éducation du public dont elle s'acquitte avec responsabilité et son engagement pour la paix au Burundi, puis a dressé un bref bilan des réalisations de l'ONUB durant les six mois que la Mission vient de passer au Burundi.

Il a rappelé que l'ONUB a remplacé l'UNOB au mois de juin 2004, mais que déjà, plus de 5000 militaires ainsi qu'un personnel civil tant international que national important sans oublier des capacités logistiques impressionnantes sont déployés sur le terrain pour appuyer le processus en cours, c'est-à-dire le processus de DDR, le processus électoral et les autres aspects humanitaires.

Il a rappelé que l'ONUB est une Mission intégrée, c'est-à-dire « toutes les activités des Nations Unies sont sous le leadership de la Représentante Spéciale, que ce soit les aspects politiques, les aspects militaires, les aspects humanitaires, les aspects des droits humains, les aspects d'Etat de Droit, les aspects logistiques, les aspects opérationnels, tout ce qui concerne les activités des Nations Unies au Burundi est dorénavant intégré au sein d'une même Mission ».

Il s'est félicité que l'opération de DDR lancée le 2 décembre ait commencé et se poursuit.

M. Satti a également rappelé que l'ONUB a participé activement à la préparation du référendum constitutionnel, entre autres, en livrant des carnets d'enregistrement dans tout le pays et en aidant à rassembler les moyens logistiques notamment les ordinateurs pour la saisie des listes électorales, ainsi que le soutien à la campagne d'information.

Il a aussi indiqué que l'ONUB aide à la mise en place de l'appui financier, et que sur les 21 millions de dollars requis pour le bon déroulement du processus électoral, plus ou moins 7 millions ont été déjà déboursés et que donc « nous n'avons pas de souci majeur à nous faire quant à la

disponibilité des fonds au moment voulu. »

Au chapitre du suivi des droits humains et de la mise en place d'un Etat de Droit au Burundi, il a signalé que les unités de l'ONUB concernées sont en train d'apporter l'appui nécessaire dans ce domaine.

En matière de sécurité, il a indiqué que « l'ONUB contribue en coopération avec les FAB pour que les régions déstabilisées retrouvent la paix » et s'est félicité que les populations des communes Mutambu et Kabezi, qui avaient été regroupées à cause de la guerre, sont rentrées chez elles, qualifiant cela d'un bon indicateur que la région recouvre peu à peu la tranquillité. Il a assuré que l'ONUB allait continuer à jouer son rôle en cette matière. Il a cependant tenu à rappeler que même si la guerre ouverte devait cesser, une certaine crise allait certainement lui succéder sous forme de banditisme à cause de la pauvreté, du chômage et du grand nombre d'armes aux mains de la population civile.

Il a indiqué que pour faire face à cette situation l'ONUB contribue déjà à travers non seulement la formation d'une police nationale qui soit capable de s'acquitter de sa tâche correctement, mais aussi par la relance économique et sociale pour diminuer la pauvreté, sans oublier la démobilisation qui permet de retirer une certaine quantité d'armes de la circulation.

En ce qui concerne la question du mouvement PALIPEHUTU-FNL qui continue la guerre, M. Satti a rappelé que la position de l'ONUB par rapport à ce mouvement est restée la même : il y a un processus qui a commencé à Arusha, qui continue et qui devrait être mené à son terme. « Nous insistons pour que le FNL accepte de faire partie de ce processus ».

Abordant enfin la question de la famine qui frappe les provinces du Nord du pays et plus particulièrement la province de Kirundo, il a indiqué qu'une mission d'évaluation des agences humanitaires y était partie la semaine dernière et que l'ONUB attendait son rapport, ajoutant que d'autres missions allaient partir dans les provinces avoisinantes.

Il a cependant souligné que ces agences n'ont pas cessé d'apporter leur secours aux populations de ces provinces, le PAM ayant doublé son aide alimentaire.

M. Satti a terminé en souhaitant, au nom de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, des vœux de bonheur et de paix à tous les Burundais.

## «Le rôle de l'ONUB en général et de sa Force en particulier, est de contribuer à créer un environnement favorable à des élections libres, transparentes et crédibles.» déclare le Général MGWEBI, Commandant de la Force.

« Si le processus de cantonnement et de casernement qui va bientôt être enclenché est suivi, cela va aboutir à une diminution d'armes en circulation, ce qui va créer un environnement plus paisible. Si l'environnement est amélioré, les gens vont se sentir en sécurité et les déplacés vont retourner chez eux sans crainte et vont participer aux élections. C'est le rôle de l'ONUB en général et de sa force en particulier de contribuer à créer un environnement favorable à des élections libres, transparentes et crédibles ».

Le Général de Division Derrick Mgwebi commandant de la Force de l'Opération des Nations Unies au Burundi tenait ces propos le 7 janvier 2005 au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'ONUB.

Devant un parterre d'une quarantaine de journalistes, il a commencé par souhaiter aux participants à cette conférence les meilleurs vœux de paix et de prospérité, puis a retracé l'historique de la venue de la force des Nations Unies au Burundi. Il a rappelé que cette force est venue prendre le relais de celle de l'Union Africaine sur invitation des Burundis à travers leur gouvernement pour aider à la mise en œuvre des différents accords signés entre Burundis et soutenus par les pays de la région et la Communauté internationale en général.

Ainsi, il a indiqué aux professionnels des médias présents que 187 observateurs militaires sillonnent la quasi-totalité du pays ; le contingent pakistanais s'acquitte de sa tâche dans la zone Ouest le long du lac Tanganyika et la frontière que le Burundi partage avec la RDC et le Rwanda ; la zone Nord-Ouest est couverte par le contingent népalais ; la zone Nord et une partie de la zone centre est couverte par le contingent éthiopien, une autre partie de cette zone centre, Bujumbura et une partie de la zone sud étant couverte par le bataillon sud-africain. Le reste de la zone sud et Est sont couvertes par le bataillon kenyan.

Six hélicoptères dont deux de la République sud-africaine et quatre du Pakistan constituent la flotte aérienne de l'ONUB, sans oublier une flotte navale qui permet les patrouilles sur le lac Tanganyika jusqu'à la frontière tanzanienne. Il y a également une force spéciale du Népal forte d'environ 80 hommes, a-t-il indiqué.

Ces moyens, a-t-il poursuivi, sont utilisés dans la mise en œuvre de deux activités principales : La première activité consiste à vérifier si tout le processus de vérification, d'identification et d'enregistrement des ex-combattants a été fait correctement; la seconde est la protection des sites de rassemblement et de cantonnement ainsi que l'escorte des vivres à acheminer vers ces centres.

Le Général Mgwebi s'est félicité du déroulement de l'opération de démobilisation lancée le 2 décembre 2004 à Muramvya par le Président de la République et dont le résultat en moins d'un mois est de 2 747 démobilisés dont 448 membres des Forces Armées du Burundi.

A la question de savoir pourquoi il y a eu beaucoup plus de personnes démobilisées que d'armes saisies, le Général Mgwebi a indiqué que l'explication la plus probable serait que le candidat à la démobilisation céderait son arme à celui qui voudrait être intégré dans la nouvelle force de défense nationale pour qu'il soit accepté suivant la définition du combattant qui stipule entre autres exigences qu'un combattant doit avoir une arme pour être intégré dans la Force de Défense Nationale.

Il s'est néanmoins félicité de la récente promulgation par le Chef de l'Etat des lois sur la nouvelle force de défense nationale (FDN) et les sites de cantonnement. Pour cela la Commission Mixte de Cessez-le-feu (CMC) présidée par le commandant de la force de l'ONUB lui-même avec ses équipes mixtes de vérification disséminées à travers le pays, en collaboration avec l'ONUB et les autres institutions nationales sont à pied d'œuvre pour faire avancer ce processus, a-t-il assuré.

A propos de la mésentente des groupes armés quant à la question de l'harmonisation des grades, le Général Mgwebi a reconnu qu'il y avait un achoppement au niveau de l'âge d'attribution de certains grades mais qu'il y a déjà une proposition qui est en train d'être envisagée par l'Etat-major intégré, en collaboration avec l'ONUB et la CMC et qui sera soumise aux différentes parties.

Au sujet de l'information selon laquelle les militaires burundais avaient à deux reprises bloqué les éléments de la force de l'ONUB lorsqu'ils se rendaient à Kanyosha où des combats venaient de se dérouler alors que le mandat donne à cette force la liberté de mouvement sur le territoire, le Général Mgwebi a affirmé que cela arrivait souvent, mais a indiqué que « nous sommes des soldats de la paix et donc, la première chose que nous faisons est d'approcher les responsables, car nous croyons que la meilleure approche est la communication et la coordination », Il a ajouté que les forces de l'ONUB allaient s'y rendre le lendemain.

Le Général Derrick Mgwebi, en réponse à la question de savoir quels étaient ses sentiments en tant que Commandant de la Force de l'ONUB, a répondu qu'il était un enfant de l'Afrique élevé dans la tradition et coutumes africaines, et en tant que tel, il se sentait comme faisant partie d'un groupe qui est là pour assister et soutenir le processus de paix burundais et qu'il se sentait honoré et privilégié, mais humble dans ces fonctions.

## «Le processus de paix demeure avant tout celui des Burundais» déclare Mme Carolyn Mc Askie

Ce 14 janvier 2005, Madame Carolyn McAskie, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi a présenté ses vœux à la Presse et a profité de l'occasion pour se féliciter de l'état d'avancement du processus électoral en dépit du retard dans l'exécution du calendrier initialement prévu par la CENI. La RSSG a tenu toutefois à souligner que ces retards se justifient « *pour des raisons techniques* ». « *L'objectif final, devait-elle préciser, est d'assurer des élections justes, libres et transparentes* ». Le RSSG a rappelé que le mandat de l'ONUB visait à appuyer les institutions burundaises dans la mise en oeuvre des tâches prévues dans le cadre des accords signés. De ce fait, la mission n'entend pas se substituer aux Burundais dans l'organisation du processus électoral en cours.

S'agissant du processus de désarmement, elle a noté les lenteurs enregistrées dans ce domaine et a cependant fondé son espoir sur les différentes consultations en cours sur diverses questions, ajoutant que « l'ONUB n'était pas au Burundi pour pousser les Burundais à aller trop vite, mais pour les appuyer en travaillant avec eux et les aider à résoudre certaines questions clés ».

A propos d'éventuels amendements que le gouvernement pourrait porter à la Constitution intérimaire, ce qui de l'avis d'un journaliste pourrait mettre en péril l'Accord de paix d'Arusha, Mme McAskie a réitéré la position des Nations Unies qui consiste à appuyer les Burundais, le processus constitutionnel étant interne au Burundi. La constitution intérimaire est venue comme solution provisoire entre la fin de la période de transition et l'adoption de la Constitution post transition. Ceci est le résultat d'un consensus entre Burundais avec l'aval de la région dont les Nations Unies ont pris acte. Pour Mme McAskie, cet esprit doit continuer à prévaloir « *Si pendant les discussions entre Burundais il ressort qu'il y a nécessité d'opérer des amendements à la Constitution, c'est aux Burundais de décider de la suite sur la base d'un consensus politique* ». Et d'ajouter : « *Notre rôle est de nous assurer de l'approche* ».

A la question de savoir pourquoi les Accords de paix

d'Arusha ne permettent pas aux présidents ayant géré la période de transition de se porter candidats aux premières élections présidentielles, elle a répondu que c'est une pratique au niveau international de faire en sorte que ceux qui ont conduit la transition ne se présentent pas aux élections post transition pour éviter que la transition ne soit gérée dans le sens de la reconduction de ces dirigeants.

Quant aux éventuelles conséquences que ces amendements pourraient avoir sur l'Accord d'Arusha, elle a expliqué que « *les Accords d'Arusha n'avaient pas prévu une Constitution, ni de transition ni provisoire; la période de transition a été prolongée, la Constitution a été changée, mais les Accords d'Arusha sont toujours en vigueur jusqu'à l'élection de la nouvelle Assemblée Nationale* ». Elle a néanmoins noté que cette question serait à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission de Suivi de l'Application de l'Accord de paix d'Arusha, CSA, prévue du 24 au 25 janvier 2005.

Abordant l'état d'avancement du processus de cantonnement, elle a qualifié d'« *encourageant* » le pas franchi dans ce secteur notamment avec la promulgation des récents décrets instituant la Force de Défense Nationale et la nomination de hauts responsables de l'Etat-major, ainsi que le décret sur les sites de cantonnement.

Interrogée sur les reports du référendum par la CENI, elle a répondu que la gestion d'une élection est un processus qui requiert des moyens. Elle a poursuivi en disant que la CENI a sorti un calendrier, mais étant donné l'état de préparation au niveau du pays, « *le calendrier était irréaliste* », toutefois, a-t-elle précisé « *nous pouvons accepter ces délais pour être sûrs que le processus soit mené à bien* ».

S'agissant de la contribution de l'Unité électorale de l'ONUB pour pallier au « manque d'expérience » de la CENI burundaise dans la préparation des élections, Mme McAskie a rappelé l'assistance technique et logistique fournie par la Mission. Dès le début, l'Unité électorale a travaillé de très près avec la CENI et l'ONUB a été mise à contribution pour la distribution du matériel électoral. Cependant, elle a tenu à souligner que « *l'ONUB ne pouvait pas se substituer à*

*la CENI, son mandat étant simplement de l'appuyer. Le processus demeure avant tout celui des Burundais».*

En ce qui concerne une éventuelle action de l'ONUB dans le cadre du désarmement des combattants du FNL-Palipehutu, Carolyn McAskie a répondu que le mandat de l'ONUB est d'appuyer dans le processus de désarmement. « *Si les FNL entrent dans le processus de désarmement burundais, cela amènera à travailler avec eux pour le désarmement, mais nous n'avons pas le mandat d'aller les chercher sur le terrain et de les désarmer* ».

A propos de la précarité alimentaire qui prévaut dans les provinces du nord du pays, particulièrement à Kirundo, le PAM a reconnu que la situation à Kirundo était alarmante et qu'il y régnait une disette sérieuse. Le PAM continue son intervention dans ces provinces, en collaboration avec le gouvernement, les ONGs nationales et internationales, les agences des Nations Unies et d'autres intervenants. Selon M. Milisic,

Directeur et Représentant du PAM au Burundi, au cours de ce mois de janvier, le PAM va distribuer des vivres en provinces Kirundo et Muyinga. Pour rappel, au cours de l'année 2004, 7 000 tonnes de vivres ont été distribuées dans la seule province de Kirundo. En plus de cette aide, des missions d'évaluation sont régulièrement dépêchées à travers le pays, et il a été déjà constaté que 16% de la population était vulnérable et avait besoin d'être aidée. Mais également, 68% de la population est au seuil de la situation de vulnérabilité et le moindre choc peut la rendre vulnérable d'où la nécessité d'être prêt à assister toutes ces personnes comme cela a été le cas les dix dernières années au cours desquelles, en plus de l'aide alimentaire, des centres nutritionnels thérapeutiques installés dans toutes les provinces du pays ont été d'un grand secours pour les populations souffrant de maladies dues à une carence alimentaire. Le PAM a aussi fait savoir que son budget annuel au Burundi était de 40 à 45 millions de dollars, mais pour 2005, cela est de 37,5 millions de dollars.

## Quoi de Neuf ? ...



Photo Martine PERRET



Photo Martine PERRET

**R**encontre entre l'ONUB et les étudiants de deuxième année de droit de l'Université Lumière de Bujumbura. Isabelle Abric, chef de l'Information (Gauche) et Laurent Grobois (Droite) répondant aux questions, parfois critiques et surtout sceptiques de l'audience sur le rôle et l'utilité de l'Opération des Nations Unies au Burundi. La rencontre du 19 janvier 2005 avec les étudiants de l'Université Lumière s'inscrit dans le cadre de la campagne d'information de l'ONUB vers les jeunes et les étudiants. Le message principal concernait le rôle des Burundais dans le processus de paix de leur pays.

**A**u courant de la période du 20 décembre au 22 janvier 2005, l'actualité a été marquée par de vives réactions de la classe politique burundaise et de la Communauté internationale, la sous-région en particulier après l'annonce par le Président de la République que « les propositions pertinentes de la population allant dans le sens d'enrichir la Constitution pourront être intégrées dans cette dernière ». Les articles 301 et 302 de la Constitution intérimaire qui interdisent à « toute personne ayant exercé les fonctions de Président de la République durant la période de transition de se porter candidate », ainsi que le suffrage universel pour le premier mandat feraient l'objet de l'amendement.

Une grande partie de la classe politique burundaise n'a pas accueilli favorablement cette idée. Le vice-Président de

l'Initiative Régionale pour la Paix au Burundi, le Président tanzanien, Benjamin Mkapa, a affirmé que les pays de la sous-région n'accepteraient pas que la Constitution intérimaire soit modifiée avant le référendum, et a ajouté que la Tanzanie n'accepterait aucun réfugié burundais de plus, à moins que la direction intérimaire n'observe l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha. Le

Commissaire de l'Union européenne chargé du développement, Louis Michel, de passage à Bujumbura a déclaré que modifier la Constitution était « dangereux » et qu'« il faut respecter les accords signés », et a insisté pour qu'il n'y ait plus de retard dans le calendrier électoral.

D'importantes personnalités de la classe politique burundaise ont alors entamé des consultations avec des chefs d'Etat de la sous-région et la Médiation. Le Vice-président de la République, Frédéric Ngenzebuhoro est allé successivement en Afrique du Sud, en Ouganda et au Rwanda où il a expliqué aux Chefs d'Etat et à la Médiation l'évolution du processus de paix burundais. Selon un communiqué de la Présidence ougandaise, M. MUSEVENI a souligné la nécessité d'honorer l'Accord d'Arusha, affirmant que cela garantissait la sécurité des Burundais et constituait le noyau du processus démocratique au Burundi.

Jean Minani, président du parti Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) et de l'Assemblée nationale de transition, ainsi que de Pierre Nkurunziza, président du CNDD/FDD et ministre d'Etat chargé de la Bonne Gouvernance se sont à leur tour rendus en Afrique du Sud sur invitation du Médiateur.

Quelques temps après, le Président de la République a annoncé par le biais de son porte-parole qu'il ne serait pas candidat à la présidentielle 2005, que l'on amende ou pas l'article 301 de la Constitution.

Le Conseil des ministres du mardi 21 décembre a analysé la nature des questions qui ont été posées par la population aux différentes délégations lors des « descentes » pour explication du contenu de la Constitution. Le Conseil des ministres a retenu que tous les avis et considérations de la population seraient rassemblés sous forme de recueil et visés par le cachet de la République, après quoi le chef de l'Etat s'y prononcerait.

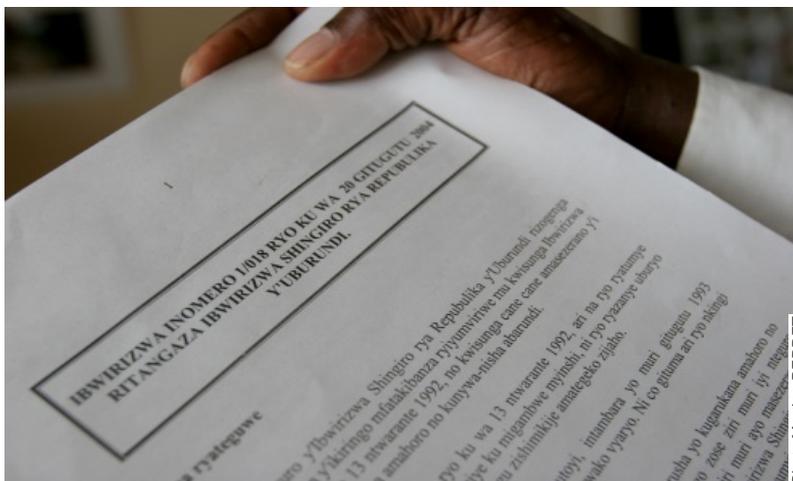
Le débat a été relancé quand le Président de la République a saisi la Cour Constitutionnelle jeudi 6 janvier, pour qu'elle

lui interprète les articles 298 et 300 de la Constitution intérimaire qui précisent les modes de révision de cette Constitution. La Cour a répondu vendredi 7 janvier, que l'article 298 de la Constitution donne le pouvoir au chef de l'Etat de « soumettre directement au référendum un projet de révision de la Constitution », ajoutant que « Le Président peut

également soumettre à l'Assemblée nationale et au Sénat un projet de modification de la Constitution ».

La polémique autour de la Constitution s'est intensifiée le 17 janvier avec la sortie médiatique d'une vingtaine de partis politiques qui se disent « opposés catégoriquement à tout amendement de la Constitution Intérimaire Post-transition, déjà en procédure de vote référendaire quel que soit son auteur », et la réaction de la Présidence de la République le même jour. Le communiqué sorti par ces partis indique que le Président de la République actuel n'a pas les prérogatives d'amender cette Constitution Intérimaire. « Seul un Président élu aux termes des articles 96 et 302 est habilité à faire amender la Constitution Post-Transition », selon eux.

Le porte-parole du Président de la République, M. Pancrace Cimpaye a réagi en déclarant que « Le chef de l'Etat n'est pas géré par les partis politiques; non plus, il ne gère pas uniquement que les partis politiques mais plutôt tout le peuple burundais membre ou pas des partis politiques ». Selon celui-ci, le Président Ndayizeye est préoccupé plus par les desiderata formulés par le peuple lors de la dernière campagne d'explication du projet de Constitution. Pour



Décret - loi n° 1/018 du 20 Octobre 2004, ratifiant la Constitution intérimaire du Burundi.

Photo Maritine PERRET

Suite de la page 11

M.Cimpaye, le problème aujourd'hui ne réside pas au niveau des textes mais au niveau des candidats qui, comme les échéances approchent, « commencent à paniquer ..., ont peur du verdict de la population ».

**U**n autre temps fort de l'actualité est le discours à la nation présenté par le Président de la République à la veille du Nouvel An, le 31 décembre 2004 dans lequel il a présenté les réalisations du gouvernement pour l'année 2004, ainsi que les projets pour l'année 2005.

En politique, de gros efforts seront consacrés à l'établissement d'institutions démocratiquement élues, a-t-il dit. Sur le plan social et économique, le gouvernement luttera contre la pauvreté et le chômage.

Sur le plan sécuritaire, le processus de cantonnement des combattants, la démobilisation et la création d'une nouvelle force de défense nationale et d'une police nationale sera aussi la priorité du gouvernement pour l'année 2005.

L'établissement de la nouvelle force de défense nationale et de la Police Nationale est intervenu quelques heures avant ce discours. En effet, c'est le 31 décembre 2004 que le Président Ndayizeye a promulgué la loi portant création, organisation, missions, composition et fonctionnement de la Force de Défense Nationale (FDN). Et le même jour il a signé le décret portant réglementation des sites de cantonnement.

Selon cette loi, il est créé une nouvelle Armée Nationale dénommée « Force de Défense Nationale » qui a pour mission la défense de l'intégrité du territoire national et de la souveraineté nationale. Partant, les FAB, les FDD et les autres ex-groupes rebelles signataires des accords de cessez-le feu n'existent plus. Selon le décret portant réglementation des sites de cantonnement, ces derniers seront localisées dans quatre endroits à savoir Rugazi, Buramata, Gashingwa et Mabanda et ils seront sous la protection de l'ONUB.

**L**e 12 janvier 2005, le président de la République Domitien NDAYIZEYE a nommé le Général Major Germain NIYOYANKANA et le Général de Brigade Adolphe NSHIMIRIMANA respectivement au poste de Chef d'Etat-major Général et de Chef d'Etat-major Général Adjoint de la Force de Défense Nationale (FDN), la toute Nouvelle Armée Burundaise.

**L**e 27 décembre, Le président Domitien Ndayizeye avait promulgué la loi qui crée la Commission nationale pour la Vérité et la Réconciliation

(CNVR). La CNVR est chargée "d'enquêter pour établir la vérité sur les actes de violence commis au cours des conflits cycliques qui ont endeuillé le Burundi depuis le 1er juillet 1962, date de l'indépendance, établir les responsabilités ainsi que l'identité des coupables, et indiquer l'identité des victimes. Cette Commission doit aussi, "au terme de l'enquête et pour réconcilier, proposer des mesures susceptibles de promouvoir la réconciliation, décider la restitution aux ayant droits des biens dont ils ont été dépossédés et arrêter des indemnisations à charge de l'auteur. Elle doit enfin "clarifier toute l'histoire du Burundi en remontant aussi loin que possible pour éclairer le peuple sur son passé ».

**E**n ce qui concerne le processus électoral, la confection des listes électorales provisoires était terminée depuis le 7 janvier, et leur déploiement dans les provinces a commencé le 8 janvier. L'affichage de ces listes s'est faite le 14 janvier. Selon la CENI, 3 139 590 électeurs se sont fait inscrire, soit plus de 90% d'une population en âge de voter estimée à 3.400.000.

S'agissant du calendrier électoral, le président de la CENI M. Ngarambe a précisé que les dates pour les élections étaient toujours maintenues, mais que la date précise du référendum restait toujours imprécise.

A propos des irrégularités, le Président de la CENI a indiqué que 10.000 doublants ont été enregistrés et corrigés. Pour les personnes qui se sont faites inscrire plusieurs fois avec des noms différents, l'encre indélébile sera utilisée au moment des élections pour éviter qu'elles élisent plus d'une fois.



Consultation des listes électorales provisoires

L'ONUB quant à elle a continué à apporter son appui à la CENI en distribuant du matériel électoral en provinces. Ce matériel était arrivé d'Afrique du Sud.

Suite de la page 12

**A**u chapitre du processus DRR, la Commission Nationale en charge de la Démobilisation (CNDDR) a repris le mardi 4 janvier 2005 ses opérations de démobilisation, après une pause de 10 jours. Le site de RANDA a accueilli 153 candidats à la démobilisation le 4 janvier, alors que celui de MURAMVYA a accueilli plus de 200 personnes en provenance des Forces Armées Burundaises.



Photo Martine PERRET

Départ des futurs démobilisés vers les centres de démobilisation.

Jusqu'au 26 janvier 2005, 4407 ex-combattants des PMPA et des FAB ont été démobilisés.

Le processus de paix a fait une autre avancée à partir de lundi 10 janvier quand le ministère de l'Intérieur a commencé à agréer les anciens mouvements armés. Au total, 5 de ces mouvements à savoir le CNDD-FDD présidé par Pierre Nkurunziza, Kaze-FDD dirigé par Jean-Bosco NDAYIKENGURUKIYE, le FNL-Icanzo dirigé par Alain MUGABARABONA, le FROLINA dirigé par Joseph KARUMBA et le CNDD dirigé par Léonard NYANGOMA jusqu'au jeudi 13 janvier sont désormais des partis politiques.

**L'**actualité a été également marquée par une situation de précarité alimentaire très grave dans les provinces du Nord du pays, à Kirundo en particulier avec une intervention du PAM et des autres organisations humanitaires tant nationales qu'internationales pour secourir cette population en détresse.

**U**n autre fait de l'actualité de cette période est la mort de plus de 40 personnes dans deux accidents de la route. L'un s'est produit le 2 janvier sur l'axe Bujumbura-Bugarama, l'autre sur l'axe Mugina-Mabayi le 5 janvier en province Cibitoke. Les Militaires du contingent pakistanais en poste à Cibitoke ont prodigué les premiers soins aux blessés avant de les évacuer à l'hôpital de Cibitoke. Ils ont aussi remorqué le camion accidenté. Suite à ces accidents des mesures rigoureuses ont été prises par le Ministère de la sécurité publique notamment un contrôle rigoureux de l'état de véhicule.



Photo Major JANJUA

L'accident de Mugina ( Cibitoke )



Photo Major JANJUA

L'intervention des médecins pakistanais de l'ONUB après l'accident



Photo Martine PERRET

Les manifestants du lundi 24 janvier 2005

**U**ne centaine de manifestants sont descendus dans la rue ce lundi 24 janvier 2005 pour réclamer le suffrage universel direct lors de prochaines élections présidentielles, ce qui n'est pas prévu par la Constitution intérimaire qui doit passer au référendum populaire le 28 février 2005.

Michel RWAMO

## Crijns L. Hendrik

### “LE DOYEN”



Photo Martine Peirret

**A** 70 ans, Crijns L. Hendrik est sans conteste, le doyen des Volontaires des Nations Unies présents actuellement au Burundi. Comme il l'a sans doute été dans d'autres missions des Nations Unies où il est passé depuis une dizaine d'années.

Cet ancien colonel de l'Armée belge, ancien Chef d'Etat-major du Groupement des Transports terrestres, spécialiste de la guerre psychologique et ancien Secrétaire général de la Commission CIOR

(Confédération Interallié des officiers de Réserves - OTAN - NATO) chargée des opérations psychologiques aurait pu jouir dès 1993 d'une confortable retraite auprès de Denise, son adorable épouse depuis 42 ans, s'il n'avait choisi de mettre tout ce qui lui reste encore d'énergie et d'intelligence créatrice au service de « ceux qui n'ont pas eu ma chance » comme il le dit.

Sa chance ? ... d'être né dans un pays du Nord, potentiellement riche (la Belgique), où les populations sont à l'abri de la faim, du choléra ou de la malaria par exemple. « *C'est depuis mon jeune âge que j'ai pris conscience de certaines injustices d'un monde où certains mangent à leur faim, tandis que d'autres meurent tout simplement de faim* » nous précise le Colonel Crijns L. Hendrik. Ceci l'a amené plus tard à s'enrôler dans l'Armée Royale belge où il fit souligner - t - il, « une carrière pas si mal » qui lui vaut aujourd'hui d'être membre de l'Institut Royal des Relations Internationales, et d'être président de tant d'autres associations patriotiques.

Le reste du temps, Hendrik le passe à voyager à travers les 5 continents, généralement dans des missions de maintien de la paix, comme au Timor Oriental, en Russie, en Afghanistan, à Madagascar ou au Niger par exemple, en qualité de Volontaire des Nations Unies dans le domaine de l'appui au système électoral.

A ceux qui s'étonnent de voir un homme de son âge courir ainsi le monde, le Colonel Hendrik a eu toujours la même réplique : « *Je ne suis pas un aventurier, ni un globe trotter ... Je suis simplement animé par le désir de me rendre utile. Je me sens encore suffisamment jeune et bien portant pour ne pas passer le reste de ma vie dans un fauteuil de retraité. Je veux avoir d'autres loisirs que promener le chien deux fois par jour, ou nourrir les pigeons dans les jardins publics tous les après midi* ».

Lorsqu'on lui demande ce qu'en pense de cela Denise son épouse, contrainte de rester dans leur maison de Tienen ( Belgique) pendant que Monsieur fait le tour du monde, Hendrik, qui a décidément réponse à tout, a cette réplique étonnante : « *Nous nous aimons, et c'est l'essentiel... Je lui téléphone 2 fois par jour*

*et je lui envoie en e-mail de ce que j'ai fait...* » « *Elle me connaît suffisamment pour le compte rendu que je ne suis pas homme à faire des bêtises* », ajoute - t - il. Soit, mais Crijns L. Hendrik avoue volontiers de n'être pas « un VNU ordinaire » : « *A mon âge, soutient-il, on a besoin d'un minimum de confort.* » Ainsi, s'interdit - il de « *coucher sous la tente ou de manger des biscuits tous les soirs en guise de dîner, comme le font certains* », ironise - t - il.

Amoureux fou de l'Afrique et de l'Asie, Crijns L. Hendrik tente de justifier son engagement par le fait que les pays riches, et principalement les puissances ex-coloniales ont un devoir de solidarité envers les pays pauvres.

« *Certains de ces pays pauvres sont à la base de notre richesse d'aujourd'hui, et certains de ces peuples ont même donné leur sang pour sauver notre honneur de nations civilisées face à la barbarie* » dit-il encore, se refusant toutefois d'avoir le moindre complexe vis-à-vis de l'héritage colonial de son pays.

Crijns L. Hendrik, qui est passé par plusieurs missions de maintien de la paix avant d'arriver à l'ONUB le 29 août 2004, estime que le Volontariat est « *une sorte de sacerdoce que l'on s'impose* ». Mais, ajoute-t-il, « *il n'y a rien d'aussi agréable que d'être au service d'une cause noble : la paix et le progrès de l'Humanité* ».

Conseiller électoral principal, superviseur électoral ou simple observateur selon les cas, il dit avoir fait toutes les tâches imaginables ( y compris le transport des urnes ou de bulletins de vote à dos d'âne ou de chameau) dans certaines Missions, mais aucune de ces Missions ne l'a déçu. Il lui est cependant arrivé de s'interroger. Comme par exemple au Timor Oriental, où il y a eu tellement des viols, de massacres et de pillages. Mais le soutien de l'ONU a permis à ce peuple marqué par 25 ans d'occupation par l'Indonésie, d'accéder à l'Indépendance en mai 2002, affirme-t-il.

« En Afghanistan, se souvient - il, les Talibans menaçaient de tuer tous ceux qui partaient s'inscrire pour les élections, et nous avec... Mais les élections ont pu être organisées de manière satisfaisante, » dit - il.

Ailleurs comme au Niger, où il était en compagnie de son actuel « patron et ami », Seck Ahmedou Becaye pour les élections locales de 2004, les difficultés n'ont pas manqué. Notamment sur le plan matériel, ou l'inscription des populations nomades, « *Mais nous avons réussi ces élections à la grande satisfaction de toutes les parties* » souligne-t-il. « Ici au Burundi, enchaîne, nous avons affaire à un chapelet de scrutins étalé sur 4 mois, et dans un contexte d'insécurité latente; mais ce qui est encourageant, c'est la volonté qu'affiche la classe politique et tous les Burundais en général, d'aller à ces scrutins, convaincus qu'ils sont que ces élections sont un passage obligé vers la paix ».

L'ONUB en tout cas, ne ménage pas ses efforts pour aider à la réussite de tous ces scrutins. Ce dont ne doute guère Crijns L. Hendrik, qui estime qu'au regard des moyens déployés et du soutien apporté par l'ensemble de la communauté internationale, les Burundais ont là « une formidable occasion de se réconcilier ».

Amadou Ousmane



## Tournoi national de tennis pour les jeunes

Ce mardi 18 janvier 2005 s'est clôturé à Bujumbura le tournoi national de tennis pour les jeunes qui avait été organisé par la Fédération de Tennis du Burundi en collaboration avec le bureau de l'UNESCO au Burundi dans le cadre de son programme « Espérance et Solidarité autour d'un Ballon ».

La clôture de ce tournoi organisé en faveur des enfants en difficulté a connu la présence d'importantes personnalités dont le champion de tennis de renommée internationale, Cédric Pioline dans le cadre de l'utilisation par les agences des Nations Unies d'« ambassadeurs itinérants » pour une campagne de sensibilisation sur les problèmes auxquels le monde fait face ; Marie - Josée Lallart responsable du programme « Espérance et Solidarité autour d'un Ballon » au siège de l'UNESCO Paris, l'épouse du chef de l'Etat burundais ainsi que plusieurs membres du Gouvernement.

Ce tournoi a été organisé en faveur des enfants en difficulté du Burundi dans le cadre du programme de l'UNESCO contre l'exclusion par l'éducation et en fondant son action sur le sport. En plus, après avoir constaté qu'au Burundi, le tennis était un jeu de gens aisés, la Fédération de Tennis du Burundi a décidé de l'ouvrir à des jeunes des milieux défavorisés. C'est ainsi que la finale du tournoi féminin a été jouée par deux jeunes filles du quartier de Buyenzi et deux jeunes garçons de familles modestes mais dont les performances étaient fort remarquables.

L'importance d'ambassadeurs sportifs a été remarquable avec la ruée de nombreux enfants de tous âges, joueurs de tennis ou non, filles ou garçons, des milieux défavorisés ou non, certains encore en uniformes scolaires qui ont fait la queue pour pouvoir échanger quelques balles avec Cédric Pioline dès qu'il est entré sur le terrain.

Il est à noter que la section « Combattre l'exclusion par l'Education » (CEE) a été créée en 2001 au sein de la Division de l'Education de base de l'UNESCO face au constat qu'aujourd'hui, selon le Bureau International du Travail (BIT), 250 millions d'enfants sont exploités dans le monde, 100 millions ne reçoivent pas l'éducation primaire, les 2/3 étant des filles.

Selon le Représentant de l'UNESCO au Burundi, « Espérance et Solidarité autour d'un Ballon » participe à la lutte contre l'exclusion par l'Education « parce que le sport peut permettre aux enfants de se rencontrer, d'échanger et de réintégrer le circuit scolaire ». Les projets que soutient ce programme mêlent activités sportives et animations culturelles et éducatives.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'éducation de base pour enfants défavorisés que l'UNESCO a, depuis le mois de mars, permis à quelques 2000 enfants de la rue d'accéder à l'école en leur octroyant des fournitures scolaires, en

accordant aux familles tutrices les moyens d'initier des activités génératrices de revenus et en leur distribuant des vivres du PAM pour leur éviter de retourner à la case départ.

Dans son discours, le Représentant de l'UNESCO a d'abord expliqué l'idée véhiculée par le projet « Espérance et Solidarité autour d'un Ballon », qui est d'« apporter à des enfants marginalisés, par le biais du jeu sportif, du réconfort, de la confiance, un sourire et la possibilité d'envisager une approche pédagogique appropriée afin que ces enfants exclus trouvent un chemin vers l'éducation, dans la tolérance et le respect de soi et des autres ; le Projet montre comment redonner aux enfants de la joie au milieu de ce chaos, chaos dont les adultes sont responsables ».



Cédric PIOLINE en compagnie des enfants du Centre Don Bosco de BUTERERE

Photo Martine Perret

Il a ensuite expliqué l'importance du sport en général en période de conflit ou post-conflit « comme facteur de cohésion sociale et véhicule de valeurs éthiques », car « en applaudissant la meilleure équipe quelque soit sa composition, on franchit les barrières d'exclusion ». En plus, « l'activité sportive a cette capacité unique de pouvoir transformer la pulsion physique en valeur positive qui est celle du

respect et de la reconnaissance de soi », a-t-il ajouté.

Il a indiqué que la Fédération de Tennis du Burundi en collaboration avec l'UNESCO, en associant les enfants de la rue à ce tournoi, ont voulu souligner qu'aucun sport n'était réservé à une classe de gens, et que c'était également une occasion d'attirer l'attention sur eux car « ils ont besoin de pain et de loisirs comme tout le monde ». Bien plus, « autour d'un ballon ou d'une balle, des enfants meurtris et déstabilisés par les conflits ou la pauvreté peuvent réapprendre à découvrir des valeurs telles que la solidarité et la fraternité », a-t-il affirmé.

La cérémonie a été clôturée par un cocktail et la remise des trophées aux vainqueurs de la finale.

Quelques heures avant la clôture du tournoi, la délégation avec les responsables de la Fédération de Tennis du Burundi et d'autres invités avaient rendu visite aux enfants handicapés de Jabe et leur avaient remis des T-shirts et des jouets. Mercredi, c'était le tour du centre Cité des Jeunes Don Bosco de Buterere qui héberge des enfants défavorisés, ainsi que l'APECOS qui s'occupe des orphelins du SIDA. Des T-shirts, des ballons et du matériel de tennis ont été distribués à ces jeunes. Du matériel similaire a été distribué à 32 joueurs de tennis, 20 ramasseurs de balles, 60 enfants vulnérables de l'UNESCO et 4 encadreurs. La Fédération a également reçu un ordinateur et du matériel de tennis divers pour les joueurs.

Michel RWAMO

## « J'ai cessé d'avoir peur pour le Burundi » déclare l'Ambassadeur Mamadou BAH



Photo Marine PERRET

Le Représentant Spécial du Président de la Commission Union Africaine au Burundi,  
M. Mamadou BAH

Le Représentant Spécial au Burundi du Président de la Commission de l'Union Africaine, l'Ambassadeur Mamadou BAH était l'invité d'honneur de la conférence de presse hebdomadaire de l'ONUB du jeudi 20 janvier 2005.

M. Mamadou BAH s'est longuement exprimé sur l'évolution du processus de paix burundais, et plus particulièrement la polémique autour de la Constitution.

Sur ce dernier point, le Représentant Spécial de l'Union Africaine a d'abord tenu à préciser que le souhait de son organisation est que les efforts faits depuis le début de la crise puissent déboucher sur une solution démocratique.

« Nous estimons, a-t-il poursuivi, que ces investissements ne doivent pas être inutiles ou mal utilisés. Il faut que l'on parvienne au bout du tunnel... et surtout que l'on ne pose aucun acte qui soit susceptible de compromettre tout ce que nous avons pu capitaliser jusqu'à maintenant. Cela dit, nous sommes dans un pays souverain qui a ses problèmes et qui, normalement devrait pouvoir gérer ces problèmes » a-t-il cependant souligné.

Précisant sa pensée, l'Ambassadeur BAH a expliqué qu'ici le choix s'avère difficile entre le suffrage universel qui est le summum de la démocratie, et le suffrage indirect, car il faut se souvenir que c'est le suffrage universel mal perçu, mal géré, mal compris qui nous a amenés dans la crise de 1993 et de laquelle nous cherchons à sortir aujourd'hui ». La solution ? « Faire en sorte que nous ne compromettions pas les acquis, et que nous nous sortions de cette situation à peu des frais » a dit M. BAH.

Interrogé ensuite sur les causes du retard pris dans la mise en œuvre du calendrier électoral, l'Ambassadeur BAH a exhorté les journalistes à ne pas dramatiser pour une question de dates, parce qu'a-t-il dit, une date n'est valable que dans la mesure où on a créé les meilleures conditions possibles pour que le scrutin se passe de la manière la plus normale, la

plus paisible.

Par conséquent, a-t-il poursuivi, « ce ne serait pas un crime que de repousser les choses pour une semaine ou deux au moins. Mais il ne faudrait pas que cela soit un jeu, un jeu visant des intérêts particuliers, des intérêts personnels » a-t-il souligné avec force.

Prié d'indiquer si l'évolution de la situation politique au Burundi ne lui paraît pas « inquiétante » le Représentant de M. Alpha Oumar KONARE a dit sans ambages : « J'ai cessé d'avoir peur, car le Burundi a fait des avancées ».

Aujourd'hui, précise encore M. BAH, le Burundi a atteint une phase que seuls les Burundais, noyés dans le lac des problèmes quotidiens ne se rendent pas compte. Je n'ai donc pas d'inquiétudes; je n'ai que des espoirs » a-t-il conclu à ce propos.

Abordant ensuite la question des rapports particuliers existant entre l'Union Africaine et les Ex-Combattants, M. BAH a indiqué que ces rapports datent des temps où ces messieurs étaient encore combattants.

M. BAH a rappelé à ce propos que la Mission Africaine au Burundi a été la première à oser proposer aux FNL de venir s'expliquer dans la Maison de l'Afrique à Addis Abeba pour qu'on puisse connaître leurs problèmes.

Concluant sur ce sujet, M. BAH a aussi évoqué les multiples démarches faites par l'Union Africaine pour amener par exemple le CNDD de Pierre Nkurunziza et d'autres à la table des négociations. Et lorsqu'ils ont accepté de rentrer enfin à Bujumbura après la signature de l'Accord, c'est à l'Union Africaine que le CNDD a demandé d'assurer la sécurité de ses ex-combattants.

S'exprimant ensuite sur la coopération entre l'Union africaine et l'ONUB, l'Ambassadeur BAH a d'abord précisé qu'il y a des conventions de coopération entre l'Union Africaine et les Nations Unies. Il s'est à cet égard félicité du fait que les Nations Unies en général et le Conseil de Sécurité ont toujours pris soin de consulter l'Union Africaine avant toute prise de position sur les problèmes africains.

« La coopération entre l'ONUB et l'Union Africaine a de ce fait toujours été la plus étroite possible... et ce que vous appelez ONUB aujourd'hui est en réalité un bébé de la Mission Africaine » a-t-il souligné.

Prié de dire ce qu'il pense de la CENI et la capacité de celle-ci à agir en toute indépendance, M. BAH a souligné qu'une Commission Electorale, surtout au Burundi, est suspecte de beaucoup de choses, mais il faut éviter de tomber dans la spéculation.

« Ce dont je suis certain, a dit M. BAH, c'est que M. Ngarambe et ses 4 collègues ont été choisis pour leur probité morale et pour leur esprit d'indépendance... alors, je ne voudrais pas me prononcer avant la fin de leur mission ».

Pour terminer, M. BAH a révélé avoir même conseillé aux acteurs politiques burundais de tous bords, « d'aider plutôt la CENI à exécuter convenablement son programme au lieu de verser dans la spéculation ».

**Amadou Ousmane**

**ONUB** Info n°18 - 19 - 20

**Chef Information Publique :**

Isabelle Abric

**Chef des Publications :**

Amadou Ousmane

**La traduction :**

Valentine Akemfor Tazi - Anglais

Michel RWAMO - Kirundi